Ami du Clergé du 9 octobre 1952

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'instructions dominicales. — XXXVI. 19e Dimanche après la Pentecôte : L'accès aux noces éternelles, 333. — XXXVII. 20e Dimanche : Les miracles et la foi, 334.
Maternité de la Sainte Vierge. — Sainte Marie, Mère de Dieu..., 336.
Dimanche missionnaire. — L'apostolat missionnaire, 337.
Mois du Rosaire. — Quelques saints du Rosaire : III. S. Alphonse de Liguori : Dévot et apôtre du Rosaire, 339.

PLANS D'INSTRUCTIONS DOMINICALES

XXXVI

19e Dimanche après la Pentecôte

Sur l'Evangile (Matthieu, XXII, 1-14)

L'ACCÈS AUX NOCES ÉTERNELLES

Périodiquement l'Eglise rappelle aux fidèles, au moyen des enseignements très clairs des évangiles du dimanche, le sens de leur vie et l'obligation de chercher avant tout la vie éternelle.

Souvent, d'autre part, on reproche à l'Eglise et à la conception chrétienne de la vie, soit d' « endormir » les légitimes et vitales revendications des hommes, soit de détacher ceux-ci prématurément de toute œuvre terrestre, en les fixant d'avance sur la vie éternelle dans un « eschatologisme » plein d'illusions et nuisible à la vie sociale. En réponse, la parabole de ce Dimanche.

I. — *Le « Royaume » et ses invités*

C'est **l'explication de la parabole.** L'objet en est : « le royaume des cieux » (℣ 2) ; disons : la vie éternelle, laquelle est future et présente, de l'au-delà et déjà installée en chaque chrétien vivant de la grâce : le royaume de Dieu est parmi vous (ou en vous) (Luc, XVII, 21). Il s'agit donc de faire comprendre, par une comparaison, comment on acquiert une vraie vie chrétienne pour accéder, au terme, à la vie sans fin du ciel.

1. — **« Le royaume est comme des noces... » :**

a) cette **image est très fréquente dans la Bible** pour signifier l'intimité à laquelle Dieu appelle les âmes. Dieu lui-même s'est souvent présenté comme l' « époux » très aimant de ses fidèles ; le peuple d'Israël, préfiguration de l'Eglise, (et donc chaque fidèle individuellement) sont imaginés dans la Bible comme la « fiancée » et l' « épouse » de Dieu (Prophètes, notamment Osée ; Cantique des Cantiques, etc... ; et même dans l'Apocalypse, XX-XXII).

b) cette image implique :

— **intimité** de l'union des âmes avec Dieu, cohabitation : « si quelqu'un m'aime,... nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure » (Jo., XIV, 23) ;

— **participation à** tous les biens, en communauté de biens avec Dieu, qui donne aux âmes sa vie même ;

— **union** la plus absolue qui soit des cœurs, autrement dit des volontés, entre les âmes et Dieu comme entre des époux parfaitement unis ;

— **stabilité** de cette union, que Dieu ne rompra jamais et qui pourra être éternelle ;

— **joie** de l'âme ainsi admise dès ici-bas à cette intimité avec Dieu.

c) cette image s'applique :

— directement **au « Fils » du Roi,** c.-à-d. à cet homme qui a nom Jésus et dont le Père a fait son propre fils en l'unissant indissolublement à la seconde personne de la T. S. Trinité (le Fils) ;

— indirectement, d'après les termes de la parabole, **aux « invités »,** qui participent aux joies du festin et aux mets de la table. D'après toute la Bible, ces images signifient que les invités sont associés eux-mêmes aux prérogatives du Fils : ils sont admis à la table du Roi, ils partagent donc avec Dieu, une nourriture divine, ils vivent comme Dieu et pour toujours. C'est donc bien de **la vie éternelle** offerte aux « associés » du Fils de Dieu qu'il s'agit ici.

2. — **Les invités qui ne viennent pas.**

Il y avait une liste bien déterminée d'invités, comme dans toute noce organisée. On ne dit pas d'après quels critères ils étaient choisis. Ailleurs, l'Evangile parle de ceux qui sont « appelés » ; c'est la même chose. Dieu les voudrait, par pure bienveillance, dans la joie de son intimité. Or la plupart ne viendront pas. On peut les classer suivant leur réponse à l'invitation :

a) ceux **qui refusent** tout net et peut-être sans donner de motif (℣ 3) ;

b) les **indifférents,** qui prétextent avoir autre chose à faire (℣ 5). Notons ce qui les retient : leurs affaires : un champ à travailler, un marché (honnête ?...) à conclure ; tout cela, pour s'assurer la subsistance. Or, illogisme flagrant de leur attitude : on vient précisément les inviter pour un festin prolongé où la nourriture est surabondamment assurée (℣ 4) ; mais ils semblent, en paysans réalistes qu'ils sont, ne pas vouloir abandonner la proie pour l'ombre ;

c) les **hostiles :** étrange réaction, alors qu'on les invite sans arrière-pensée. Pourquoi ce comportement ? — ils en veulent sans doute (jalousie ? orgueil ? passion ?...) à ce Roi puissant qui les ferait participer (par une condescendance qu'ils croient peut-être humiliante) à ses richesses. Cette réaction d'hostilité flagrante et publique est d'ailleurs sanctionnée de façon exemplaire (℣ 7) : la bonté de Dieu, dans les évangiles, n'exclut pas sa justice pour ceux qui volontairement refusent les prévenances divines ;

d) les **indignes :** c'est une catégorie qui n'apparaît qu'à la fin de la scène. A la faveur d'invitations collectives, ils se sont glissés furtivement sans « l'habit de noces » : cet homme, qui en représente beaucoup d'autres, n'est pas en tenue. Le N. T. expliquera d'ailleurs que le Baptême, qui purifie du péché, et la grâce (ou vie divine communiquée) donnent à l'âme cet « uniforme » des citoyens du ciel. Le péché souillait donc encore cet homme qui se présentait pour la vie éternelle : il n'a pu y être admis (℣℣ 11-13).

3. — **Les convives admis :**

a) ils n'étaient pas (ou pas tous) parmi les appelés ou les invités officiels ;

b) ils ont répondu à un appel collectif, adressé à tous ceux qui, disponibles, décidés, et propres, acceptaient de profiter de cette chance inouïe : un grand festin de noces royales ;

c) on ne leur demande ni un nom princier, ni une fonction officielle, ni une haute culture, ni même une politesse raffinée, ni la beauté physique (cf. il amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux, note S. Luc dans le récit parallèle de cette parabole. Luc, XIV, 21);

d) « bons ou mauvais » (℣ 10) sont admis : ceci est à expliquer avec le rejet de l'homme qui n'avait pas l'habit. Il faut être moralement débarrassé du péché volontaire, être bien disposé ; même si l'on est encore publiquement considéré comme un pécheur, ou socialement classé comme tel alors qu'aux yeux de Dieu on ne l'a jamais été. Rappeler, une fois encore, cette parole du Christ sur l'entrée par priorité, dans le royaume, des publicains et des femmes de mauvaise vie... (Mat., XXI, 31).

II. — *Les chrétiens, « invités » du « Royaume »*

C'est **l'application de la parabole.** On se souviendra qu'une parabole n'est pas une allégorie, et on n'urgera pas trop l'application de tous les détails à des situations concrètes contemporaines. Pourtant, des traits saillants qui ont été signalés découlent des applications très précises. On en indique ici quelques-unes.

Il semble qu'il faille moins insister sur une définition du but à poursuivre (la vie éternelle) que sur les attitudes à éviter, ou, au contraire, à avoir pour être admis aux noces éternelles.

1. — **Fausses attitudes :**

a) le **refus** : connaissant le christianisme, ses obligations et ses promesses, en somme recevant personnellement de Dieu une invitation à la vie éternelle, on refuse ;

Inutile d'insister sûr cet état d'âme, qui en principe n'est pas le fait des auditeurs du sermon dominical. Se garder de ranger dans cette catégorie tel de nos compatriotes : qui sommes-nous pour nous substituer au jugement de Dieu ?

b) l'**hostilité** : le surnaturel, si proche, si évidemment prouvé par tous les esprits loyaux, est gênant : on n'en veut pas, on voudrait se cacher pour ne pas le voir, on tuerait Dieu, terriblement présent et gênant, si on le pouvait. Cette attitude n'est pas rare. On la traitera néanmoins comme la précédente ;

c) l'**indifférence,** sous prétexte d'autres occupations ou préoccupations. Attitude très généralisée : on n'a pas le temps, on a autre chose à faire : ses terres, ses bêtes ou son commerce, exactement comme dans la parabole qui reste d'une piquante actualité. Les applications concrètes s'en multiplieront. On aura intérêt à analyser cet état d'esprit qui est fait d'une absence de confiance dans l'invisible et un souci de gain et de sécurité matérielle immédiate. Avec un tel état d'âme, on ne comprend ni le renoncement chrétien ni le désir du ciel ni la parole : « on ne peut servir Dieu et Mammon ».

Notez que cette fausse attitude peut être aussi le fait de chrétiens militants qui cherchent trop, en marxistes qui s'ignorent, l'efficacité immédiate et à tout prix dans les progrès terrestres du Royaume de Dieu ;

d) l'**indignité,** due au péché dont on ne se lave pas. Le péché grave dans lequel on persévère rend indigne de la vie éternelle, et Dieu qui nous en a si souvent prévenus (et par ce sermon une fois encore) rejettera dans l'enfer éternel même les plus apparemment assurés du ciel : ceux qui se croyaient ou étaient peut-être sur la terre des chrétiens éminents, piliers de la religion, mais qui, au fond d'eux-mêmes, ou dans leur vie privée, ou dans leurs affaires, en tout cas dans le secret de leur conscience, n'étaient que des sépulcres blanchis remplis de pourriture (Mat., XXIII, 27).

2. — **L'attitude exacte :**

a) se rendre digne de la vie éternelle, en obéissant à la loi de Dieu, en renonçant au péché systématique, afin d'être comme ceux qui « ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau » (Ap., VII, 13-14).

b) remplir les autres conditions requises pour posséder la vie, et dont il fut déjà si souvent question (foi, fidélité à la volonté divine, adhésion au Christ, charité...) ;

c) il semble utile d'insister sur un aspect de cette véritable attitude, suggéré par la parabole. Nombre d'invités refusent non par hostilité ou indignité, mais parce que trop préoccupés de soucis matériels ou d'efficacité temporelle. Or le Christ répond : « **Cherchez d'abord le Royaume de Dieu** et la sainteté, et le reste [même ce dont vous avez matériellement besoin] vous sera donné par surcroît » (Mat., V, 33). Aucun souci professionnel, familial ou autre ne doit primer sur le souci d'acquérir le Royaume de Dieu : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » (Mat., XVI, 26).

d) Pourtant, se garder d'un excès redoutable, qui guette parfois les meilleurs chrétiens. Fixé sur le but, qui est le ciel, le chrétien doit cependant **travailler de son mieux dans le temporel** qui est son cadre de vie présent et le moyen pour lui d'aller au ciel en accomplissant quotidiennement la volonté de Dieu. Donc, on peut se sauver en cultivant sa terre, en soignant ses bêtes, en nourrissant sa famille, en gérant ses affaires. C'est même ce faisant que l'on se sauve, si on y agit bien, honnêtement, en étant dévoué, juste, charitable.

e) Mais, ce qui est moyen de vivre ici-bas et d'atteindre à l'au-delà ne doit pas devenir une fin. Ce serait substituer Dieu à Mammon ; — d'autre part, le monde temporel lui-même, qui n'est en soi ni bon ni mauvais, doit être en quelque sorte « climatisé » par des chrétiens à la fois ardents et réalistes, qui aient le souci de rendre les conditions du monde présent plus viable pour tous et plus favorables au salut éternel des autres.

* *

Le reproche de fuite des responsabilités, d'évasion prématurée du monde présent, fait au christianisme est injustifié. La religion n'est pas un « opium » destiné à endormir une action charitable et sociale. Elle exige au contraire du chrétien un **engagement** total, corps et âme, pour faire progresser le monde présent. Mais ce progrès n'est pas uniquement matériel. Il a nom : **le « salut » du monde.** Seuls les chrétiens qui se sauvent eux-mêmes en travaillant au salut du monde (fût-ce au prix de renoncements considérables) auront droit à l'accès aux noces éternelles.

20e Dimanche après la Pentecôte

Sur l'Evangile (Jean, IV, 46-53)

LES MIRACLES ET LA FOI

L'évangile de ce dimanche relate la guérison du fils d'un officier royal. Très sobre de détails, il invite moins à analyser les circonstances particulières de ce second miracle de N.-S. qu'à expliquer aux fidèles les conditions et le rôle des mi-

racles en général par rapport à la foi. Le Christ, en cette circonstance, semble en effet se plaindre de ce que la foule attend trop de miracles pour croire (ỷ 48).

N'est-ce pas encore le cas de nos jours où, à l'extrême opposé des négations systématiques des rationalistes, bien des fidèles sont par trop empressés de proclamer comme miracles des guérisons, de Lourdes, par exemple, non encore confirmés par l'autorité compétente ; ou de croire trop vite à des apparitions ou révélations surnaturelles qui sont loin d'être prouvées.

Ce sera servir la « propagation de la vraie foi » (pour laquelle on prie ce dimanche) que de clarifier sur ce point important les idées et le comportement des fidèles, en s'éclairant, cette fois encore, des enseignements et des exemples de l'Evangile.

I. — *Conditions du miracle*

1. — **De la part de Dieu.** — Il est bien évident que nous n'avons pas à poser de conditions à Dieu. Mais Dieu, Maître de tout et en même temps souverainement sage a établi des lois de nature, qu'il n'outrepasse jamais sans motif. Et lorsqu'il intervient en dehors des lois naturelles, il se pose à lui-même des conditions destinées à permettre aux hommes de bonne foi d'identifier son intervention et d'adhérer ensuite à la démarche personnelle qu'il sollicite à cette occasion. « Croyez moi (dit Jésus)... sinon croyez-le à cause de mes œuvres » (Jo., XIV, 11).

2. — **De la part du sujet bénéficiaire.** — En principe, **aucune condition particulière** n'est requise. La dignité du bénéficiaire n'entre pas en compte. C'est du moins ce que montre le comportement de Jésus : il ne faisait jamais acception de personnes pour distribuer ses grâces de guérison : ami (comme Lazare : Jo., XI) ou indifférents (comme les neuf lépreux : Luc, XVII, 11-19) ; socialement distingués (comme pour le Centurion : Luc, VII, 1-10 ; ou ici l'officier royal), ou plus humbles (comme très certainement la foule de ceux qui repartaient guéris après l'avoir approché (Luc, IV, 40-41...) ; de son pays (compatriotes juifs, Galiléens même, comme la belle-de S. Pierre : Luc, IV, 28) ou étrangers, si étonnant que la chose paraissait aux Juifs d'alors ; d'où le dialogue avec la Chananéenne (ou syrophénicienne : Mat., XV, 21-28 ; Marc, VII, 24-30).

On peut présumer aussi que le Christ ne refusa pas de guérir même des pécheurs ou des incrédules. La chose est donc encore possible dans les miracles contemporains.

3. — **Quant à la nature même du miracle :**

a) Le miracle est une dérogation aux lois ordinaires de la nature ; on l'identifie comme tel s'il reste, dans l'état actuel de nos connaissances et des techniques, sans explication naturelle plausible. Aussi toute intervention de Dieu n'est-elle pas un miracle au sens propre.

b) Le Christ ne semble nullement avoir multiplié sans raison les vrais miracles : il se fait prier par sa mère à Cana (Jo., II, 3-5), par la Chananéenne (Mat., XV, 25-28). Il n'a pas non plus voulu exploiter systématiquement cette puissance surnaturelle en faveur de sa mission : il fuit la foule qui voulait le faire roi après l'éclatant miracle de la multiplication des pains (VI, 15) ; il intime le silence sur sa guérison au sourd-bègue et aux témoins (Marc, VII, 36-37).

c) L'Eglise a toujours sagement observé la même attitude que le Christ. Il ne faut pas se jeter comme sur une proie sur tout fait d'apparence extraordinaire pour crier prématurément au miracle et en tirer des conséquences exagérées : ce comportement, loin de servir la foi, risque, en cas d'erreur, de faire tourner en dérision le catholicisme aux yeux des savants et des incrédules. Et ce n'est pas être « rationaliste » que d'attendre du surnaturel, pour l'admettre, qu'il fournisse ses preuves extraordinaires (en dehors, évidemment de la Révélation, et du cadre établi de la grâce, des sacrements et de l'Eglise visible). Le Souverain Pontife le rappelait récemment par l'intermédiaire de l'Assesseur du St-Office.

II. — *But et rôle du miracle*

Dieu, sage, ne rompt pas sans raison l'ordre de sa création établi par lui. Il ne le fait qu'à bon escient et pour de sérieuses raisons. C'est ce que prouve encore l'attitude du Christ ou des disciples.

1. — **Le miracle est lié à la foi :**

a) souvent le Christ, **avant** d'opérer un miracle qu'on lui demandait, exigeait une adhésion sincère à sa personne et à sa mission (Mat., XV, 28 ; Marc, IX, 23...) ;

b) inversement, les Apôtres, tant que leur foi était encore trop larvée et faible, ne purent réaliser certains miracles (à propos de l'épileptique guéri : Mat., XVII, 19-20) ;

c) le miracle, d'autre part, provoque la foi chez les témoins, et, s'il est nécessaire, chez le bénéficiaire (souvent, l'Evangile enregistre ces acclamations ou réflexions de la foule : « un grand prophète s'est levé parmi nous... » cf. Mat., XV, 31 ; Luc, VII, 16). Il est même destiné à provoquer la foi, mais une foi qui soit une adhésion totale (Marc, VIII, 18-21).

Pourtant, ce peut être le fait d'une foi insuffisante que de réclamer des miracles :

— les Pharisiens réclament des signes, que Jésus refuse (Mat., XVI, 1-4) ; S. Paul en blâmera les Juifs (I Cor., I, 22).

— « si vous ne voyez des miracles, vous ne croyez pas », reproche Jésus en cette scène d'Evangile (Jo., IV, 48).

— et surtout : « Bienheureux ceux qui croient [aux vérités religieuses et en Jésus] sans voir ! »

Ceci fait apparaître l'erreur de certains chrétiens qui cherchent partout des manifestations surnaturelles extraordinaires, estimant être, de ce fait, de grands croyants. En réalité, ils cherchent à toucher du doigt (comme S. Thomas, Jo., XX, 25) le divin, qui est invisible : ils perdent ainsi, comme le rappelle vigoureusement S. Jean de la Croix, le sens et le mérite de la vraie foi.

Cette attitude est fréquente dans les siècles où la foi diminue, et aussi dans les périodes troublées, où beaucoup cherchent à tort espérance et réponses à leurs angoisses dans des manifestations prétendûment surnaturelles. Notre époque est de celle-là.

3. — **Le miracle authentique comporte un enseignement.**

a) Il n'est pas seulement un **fait** extraordinaire et constatable, il est un signe comportant une leçon, comme une leçon de choses. Ceci apparait nettement dans les miracles de Jésus rapportés par S. Jean :

— les pains sont multipliés pour annoncer la nourriture divine des âmes (Jo., VI) ;

— Lazare est ressuscité pour faire comprendre que le Christ donne une vie sans fin (Jo., XI) ;

— l'aveugle de naissance recouvre la vue pour faire comprendre que le Christ est la lumière « qui éclaire tout homme » (Jo., IX ; I, 9).

b) Or ce dernier miracle, raconté avec un luxe de détails, prouve à l'évidence et le rôle des miracles et l'attitude qu'ils impliquent :

— l'infirme est guéri (Jo., IX, 7) : les miracles comportent d'authentiques guérisons ;

— l'aveugle admet, dans la simplicitéé de son intelligence, que son guérisseur est digne de créance : il le suit, il adhérera à sa doctrine et à ses exigences morales. Ainsi doit-il en être des témoins des miracles (IX, 10-12, 17, 27, 36-38) ;

— au contraire, la famille a peur des réactions officielles : elle refuse de se prononcer malgré l'évidence : non parce qu'elle veut faire une enquête sérieuse avant de prendre position, mais par pusillanimité : cette attitude est répréhensible (IX, 20-23) ;

— les « Juifs » officiels font leur enquête : jusque là rien d'anormal ; ainsi en sera-t-il quand l'autorité ecclésiastique légitime exige, avant de se prononcer, les preuves solides du miracle (IX, 15); la preuve faite, ils refusent (Jo., IX, 16, 18, 22, 28-29, 34, 40-41). Leur mauvaise foi est évidente, qui leur fera aussi chercher à tuer Lazare le ressuscité de Jésus (Jo., XII, 10). Ils en viendront à tuer le thaumaturge lui-même (Jo., XI, 53).

* *

L'attitude exacte d'un vrai croyant en ces matière est complexe. Réserve et adhésion cordiale sont tout aussi nécessaires. Mais l'Eglise aide à choisir, à discerner et à comprendre les manifestations surnaturelles même contemporaines.

Comment donc se comporter ? — il faut s'attacher avant tout à observer les prescriptions morales de l'Evangile ou des messages surnaturels récents. Ainsi on se demandera moins avec une ardeur fébrile si tel miracle de Lourdes est authentique, que : « Suis-je dans ma vie intégralement fidèle à toutes les consignes que la Sainte Vierge m'a données par l'intermédiaire de Bernadette ? »

C'est à la fidélité de leur vie au message de l'Evangile que l'on juge de la foi des chrétiens ; non à leur crédulité prématurée, impatiente et intransigeante.

Vivre en chrétiens en toutes circonstances, croire sans voir, c'est contribuer sûrement au progrès de la foi parmi les hommes. En prendre la résolution, ce dimanche.

MATERNITE DIVINE DE LA T. S. VIERGE
(11 octobre)

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU...

Mes frères,

Nous célébrons aujourd'hui le plus haut des titres de la T. S. Vierge : sa Maternité divine.

Ce devrait être la fête Majeure de Notre-Dame, le diamant de son cycle liturgique. Et pour fêter aujourd'hui cette Maternité divine, faisons par la pensée un pèlerinage à la ville d'Ephèse où eut lieu, en 431, par la terre, *cette proclamation* de la Maternité divine de Marie en écho à *sa proclamation par le ciel.*

I. — *Proclamation par la terre*

Ephèse, ancienne métropole de l'Asie, n'est plus aujourd'hui que ruines. Il est bien difficile de reconstituer par la pensée la splendeur de son temple de la déesse Artémis, qui avec ses 128 colonnes de 20 mètres de haut, était regardé comme une des sept merveilles du monde. Mais ce que nous aimons y retrouver, nous autres chrétiens, ce sont les souvenirs de la prédication de S. Paul ou ceux de S. Jean l'Evangéliste qui y a son tombeau.

Aujourd'hui, allons aux souvenirs de Notre-Dame.

Si l'Ephèse païenne avait eu son temple d'Artémis, l'Ephèse chrétienne posséda sa grande basilique Sainte-Marie, vaste église de 260 m. Il n'en reste que des ruines ; mais c'est là qu'il faut évoquer l'événement qui fait date dans l'histoire de la piété catholique envers la Vierge. C'est là que, le 22 juin 431, fut solennellement proclamé que « la Sainte Vierge est Mère de Dieu, *Théotocos* ».

Depuis quelques années, Nestorius, patriarche de Constantinople, enseignait publiquement, dans une intention louable, — celle de sauvegarder la transcendance de la divinité, — qu'il ne fallait pas appeler Marie, Mère de Dieu, pour la raison qu'elle n'avait été qu'une créature humaine et que le Créateur ne pouvait naître de la créature. Grand avait été l'étonnement et même le scandale des chrétiens qui depuis toujours, depuis l'exemple de Ste Elisabeth (Luc, I, 43 : « *Mater Domini* »), donnaient à Marie ce nom de Mère de Dieu. Un autre évêque, S. Cyrille d'Alexandrie, s'était vigoureusement élevé contre ces idées nouvelles.

Dès 430, le Souverain Pontife, Célestin Ier, assisté d'un concile romain, avait condamné les enseignements de Nestorius et lui avait enjoint de se rétracter. Mais le patriarche de Constantinople, qui se savait suivi par de nombreux évêques et par l'empereur lui-même, avait refusé de s'incliner. C'est alors qu'avait été convoqué le concile d'Ephèse. Le Pape y était représenté par deux légats. Nestorius, qui avait pourtant demandé la réunion de ce concile en même temps que S. Cyrille, ne s'y rendit pas ; il s'obstina, malgré les instances de S. Cyrille, dans son abstention et son erreur ; le 22 juin 431, dans leur suprême séance, les évêques prononçaient anathème contre Nestorius et condamnaient sa doctrine. Dans la population, qui gardait le souvenir fidèle de la vie de la Vierge, ce fut un délire d'enthousiasme. La foule fit un cortège aux flambeaux aux évêques qui sortaient du concile. Et leurs voix acclamèrent la *Théotocos,* la Mère de Dieu.

Quand on songe aux pèlerinages du midi ou qu'on se rappelle la proclamation de l'Assomption, à Rome, en 1950, il est facile d'imaginer cette apothéose triomphale faite à la T. S. Vierge. On s'unit facilement à la foi et à la piété de ces chrétiens du ve siècle qui, en témoignage de leur vénération pour la Mère de Dieu, lui avaient élevé cette grandiose basilique Sainte-Marie dans cette ville où s'était dressé le temple d'Artémis.

Aussi bien, cette proclamation de la terre n'était qu'un écho de la proclamation du ciel,

qui, sans doute dans cette même ville d'Ephèse, avait retenti moins de quatre siècles auparavant, par le triomphe de l'Assomption de Notre-Dame.

II. — *Proclamation par le ciel*

Il est impossible de fixer le lieu historique de l'Assomption de la T. S. Vierge. Les uns penchent pour Jérusalem ; les autres pour Ephèse. A Ephèse, on ne doutait pas de cette tradition. Aujourd'hui, on montre la maison où la Sainte Vierge aurait vécu ses dernières années, en compagnie de S. Jean. On l'a découverte et, peut-être, identifiée en 1891. Les savants reconnaissent dans les anciennes parties de cette maison une construction du Ier siècle, et témoignage de cette tradition immémoriale, à la date de sa découverte, les derniers chrétiens survivants de cette contrée venaient d'y célébrer la fête de l'Assomption, ou, comme disent les Orientaux, de la « Dormition » de la Vierge.

Les philatélistes se souviennent qu'à l'occasion de la définition de l'Assomption, le gouvernement d'Ankara émit une série de timbres qui reproduisaient la Vierge, sa maison, sa basilique. Panaghia Kapouli où s'élève la maison restaurée et érigée en oratoire est redevenu un lieu de pèlerinage. Pie XII, sans se prononcer en faveur de la tradition d'Ephèse, a voulu accorder à cette « Maison de la Vierge » les indulgences des Lieux Saints. Nous sommes donc ici en un lieu favorable pour méditer le mystère de l'Assomption, si c'est là, dans la maison de Jean devenue sa maison, que la Sainte Vierge s'est envolée corps et âme au ciel.

Cette Assomption de Marie au ciel est-elle autre chose que la reconnaissance et la proclamation par Dieu de la Maternité divine de la T. S. Vierge. Sans doute l'Assomption est l'achèvement de tous les privilèges de Marie : Immaculée Conception, virginité perpétuelle... Mais puisque ces privilèges ne lui ont été accordés qu'en vue de sa Maternité divine, n'est-ce pas cette maternité qui reçoit ainsi, par l'Assomption, le plus haut témoignage ?

En définitive, comme l'ont enseigné tous les Docteurs, c'est à cause de cette Maternité divine que Dieu a voulu cette Assomption de sa Mère. Il ne se pouvait pas que le corps très saint qui avait porté Dieu, qui avait donné au Fils de Dieu sa nature humaine, qui était la chair de Jésus, selon le mot longtemps attribué à S. Augustin, *caro Mariæ, caro Christi,* il ne se pouvait pas que ce corps connût l'humiliation de retomber en pourriture et en poussière. Dieu ne pouvait manifester de façon plus frappante, que par ce nouveau singulier privilège, la place hors rang que donne à la T. S. Vierge sa Maternité divine.

Et on aime à penser à l'harmonie des desseins de la Providence qui a voulu faire d'Ephèse le théâtre de cette double proclamation de la Maternité divine de Marie, et par le ciel et par la terre. Ephèse est la cité mariale la mieux faite pour nous plonger dans la méditation de la prédestination inouïe de cette bénie entre les femmes. Elle peu bien ne plus être aujourd'hui qu'un monceau de ruines ; ces ruines attestent encore que là se sont déroulés les grands événements qui garantissent notre foi en ce qui est, pour Marie, la clef de voûte de toutes ses gloires et, pour nous, le fondement de notre culte tout spécial. Marie est vraiment Mère de Dieu et il y a dans le seul énoncé de ce titre un tel voisinage avec le Tout-Puissant que vraiment jamais nous ne pourrons la trop honorer.

* *

Sainte Marie, Mère de Dieu... Dans la litanie interminable de vocables en l'honneur de la Sainte Vierge, celui-là est le plus grand.

Car, qu'elle soit l'Immaculée, la Vierge très pure, la Reine élevée aux cieux ; qu'elle soit dans ses relations avec la T. S. Trinité, la fille très aimable du Père, la Mère admirable du Fils, l'épouse très fidèle du St-Esprit ; qu'elle soit pour nous la Mère, l'avocate toute-puissante, la médiatrice de toutes les grâces, ces privilèges et ces grandeurs sont la préparation ou l'accompagnement ou la conséquence de sa Maternité divine.

Fixons avec amour, dans nos esprits et dans nos cœurs, ce qu'il y a de grand et de réconfortant dans ce glorieux titre de Marie. Comprenons que l'Eglise ait choisi pour notre prière par excellence : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs... » Et après l'Eglise, aimons à la reprendre comme le vocable préféré de nos oraisons jaculatoires, parce qu'il contient tout le reste. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DES MISSIONS

L'APOSTOLAT MISSIONNAIRE

Mes frères,

« Vous serez mes témoins... jusqu'aux extrémités de la terre » (Act., I, 8). Ces paroles de Jésus aux apôtres conviennent à tous les chrétiens. Aujourd'hui, méditons-les, pour mieux comprendre l'obligation qu'elles comportent.

I. — *Le problème des Missions en 1952*

L'apostolat dans les Missions se présente aujourd'hui dans des conditions extrêmement différentes de celles du XIXe siècle. A cette époque, le missionnaire arrivait dans les pays étrangers avec l'auréole d'une civilisation incontestablement supérieure dans son expression technique. Les Jaunes et les Noirs savaient très bien qu'ils ne pouvaient pas lutter à forces égales avec les soldats ou les ingénieurs européens. Un empereur annamite disait à ses conseillers : « Les Blancs nous sont supérieurs en tout au point de vue matériel : pourquoi leur religion ne serait-elle pas supérieure à la nôtre ? » Les missionnaires

jouissaient partout d'un préjugé favorable. Même s'ils étaient individuellement de bien modestes personnages, mal doués et peu instruits, ils étaient portés par la splendeur de la civilisation qu'ils représentaient. On pouvait les détester, les mettre à mort pour des raisons politiques ou religieuses : ils en imposaient toujours et partout chez les indigènes qui connaissaient un peu l'avance culturelle de l'Occident.

De plus les missionnaires étaient activement soutenus par leurs gouvernements respectifs. Ceux-ci, en effet, même s'ils n'étaient guère favorables au catholicisme, comme c'était le cas de l'Angleterre ; même s'ils le persécutaient ouvertement dans la métropole, comme le fit la France à la fin du siècle, savaient très bien que l'action religieuse des missionnaires contribuait à rehausser le prestige de leur action politique. Car le christianisme, en affinant les primitifs, en leur enseignant la franchise, la charité, la justice et toutes les vertus, en les guérissant du cannibalisme, des superstitions et de tant de tares désastreuses, permettait aux fonctionnaires d'avoir une action beaucoup plus humaine, pacifique et normal que s'ils avaient dû constamment recourir à la force et à la défiance.

Par suite, les indigènes accueillaient les missionnaires non seulement avec le respect dû à une civilisation jugée supérieure, mais aussi avec la crainte des représailles du gouvernement qui les protégeait.

La guerre 14-18 a porté un coup terrible à cet état de choses. Les indigènes des pays de Missions ont constaté que l'Occident était beaucoup plus vulnérable qu'on ne l'avait cru. Il en est résulté une crise de xénophobie accentuée par le progrès de l'élite indigène dans l'entre-deux-guerres, attisée par le communisme russe, et portée à son paroxysme au cours de la dernière guerre et des années qui viennent de s'écouler.

Si bien que maintenant la plupart des pays de Missions se défient des missionnaires, quand ils ne les persécutent pas. S'étant émancipés totalement ou en grande partie aux points de vue politique, technique et culturel, ils veulent l'être aussi au point de vue religieux et philanthropique. Ils veulent avoir leurs hôpitaux à eux, leurs écoles à eux, et même leurs Universités. Les catholiques de certains pays d'Orient ne sont pas fâchés non plus d'être émancipés de la tutelle de leurs frères occidentaux : à leur tour d'être les maîtres et de n'accepter la collaboration des prêtres étrangers que s'ils en éprouvent le besoin.

II. — *Comment travailler pour les Missions ?*

Faut-il s'étonner de ce revirement ? Nullement : il est dans l'ordre des choses. Faut-il bouder devant la manière parfois peu élégante dont les vieux missionnaires ont été payés de leurs services ? Non : cela ne serait pas chrétien. Que faut-il donc faire ? S'adapter à la situation nouvelle.

a) — *Le cas des vocations missionnaires.*

Si certaines frontières se ferment de plus en plus, comme celles de la Chine, d'autres restent encore ouvertes. Il y a encore du bon travail à faire. Donc, que personne n'ose décourager les vocations missionnaires authentiques. Oh ! sans doute, la France et quelques autres pays civilisés sont plus ou moins des « pays de mission ». Mais cela n'est pas une raison pour déconseiller l'apostolat missionnaire à l'étranger. A chacun de suivre sa vocation : il y a du bien à faire partout, et tel fera des merveilles dans les pays exotiques, qui n'aboutira à rien dans la métropole. Ne prenons pas sur nous la responsabilité de brouiller les plans du Seigneur.

Et quand une vocation missionnaire est bien accentuée, rappelons-nous que la bonne volonté et l'enthousiasme ne suffisent plus. L'ère du « romantisme missionnaire » est passée, comme l'a dit Pie XII. Il faut maintenant que les religieux et les religieuses qui s'embarquent pour les pays lointains emportent des diplômes appréciés et une forte provisions de connaissances diverses : religieuses, philosophiques, culturelles, techniques, etc... La valeur personnelle saura s'imposer là où le prestige occidental s'est effondré.

Les divers Ordres religieux et les Congrégations missionnaires le savent. Ils ont soin de préparer soigneusement leurs sujets, ou tout au moins une forte élite, à un apostolat spécialisé.

Si vous n'avez pas la possibilité de faire des études cléricales, et que vous sentiez cependant un attrait pour les missions, ne vous découragez pas : vous pourrez rendre d'immenses services comme frère missionnaire. Il vous faudra perfectionner vos connaissances techniques, apprendre à construire des maisons, réparer les machines, organiser des filatures, etc..., mais précisément cela est à votre portée, et vous pourrez faire ainsi beaucoup de bien. Ou encore, si vous avez le goût de l'agriculture, quels services ne pourrez-vous pas rendre en des pays où il est urgent d'apporter des méthodes modernes ! N'hésitez pas à vous adresser pour cela à des Congrégations missionnaires : vous serez accueillis à bras ouverts.

Et si cela ne vous plaît pas de faire des vœux de religion ni de porter le costume du missionnaire, libre à vous : il existe aujourd'hui des Sociétés de plus en plus importantes qui acceptent des jeunes gens et des jeunes filles du monde et les envoient en mission pour s'y occuper d'œuvres sanitaires, scolaires, sociales ou autres, et faire ainsi du bien aux âmes, au moins indirectement.

b) — *La collaboration de tous.*

Comme vous le savez, vous tous qui êtes retenus ici par votre devoir d'état, vous n'êtes pas dispensés pour autant de collaborer au travail des missionnaires. Ste Thérèse de Lisieux nous a appris combien sont forts la prière et le sacrifice pour convertir les âmes. Et par vos aumônes vous pouvez aider effica-

cement à l'activité des missionnaires. Employez donc ces trois moyens : la prière, le sacrifice, l'aumône, qui seront d'autant plus efficaces qu'ils viendront d'une âme remplie de l'amour de Dieu.

* *

« Offrons bien nos souffrances à Jésus pour sauver les âmes ; pauvres âmes !... elles ont moins de grâces que nous et pourtant tout le sang d'un Dieu a été versé pour les sauver... Jésus veut bien faire dépendre leur salut d'un soupir de notre cœur... Quel mystère !... Si un soupir peut sauver une âme, que ne peuvent faire des souffrances comme les nôtres?... Ne refusons rien à Jésus ! » Magnifique consigne de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus ; écoutons-là. Ainsi soit-il.

MOIS DU ROSAIRE

Quelques saints du Rosaire

III

Saint Alphonse de Liguori

Dévot et Apôtre du Rosaire

Tous les saints ont eu grande dévotion à la Sainte Vierge. Mais il en est dont le nom est inséparable de celui de Marie ; il est bien de ceux-là S. Alphonse de Liguori, fondateur des missionnaires que nous appelons les « Rédemptoristes » (1696-1787).

On a dit de lui :

« la vie de S. Alphonse fut tout un hymne en l'honneur de la Madone. Il la peint dans ses tableaux, il la voit dans ses extases, il la chante dans ses vers et dans ses compositions musicales. C'est aux pieds de la Vierge que dans l'église de la Rédemption des captifs, de Notre-Dame de la Merci, à Naples, il dépose son épée et embrasse la vocation à l'état ecclésiastique. En péril de mort, il invoque la Vierge et il est guéri immédiatement. Il prêche chaque samedi les gloires de la Vierge et introduit cette pieuse pratique dans son Institut et dans son diocèse. C'est de Marie qu'il obtient son Directeur de conscience. Dans ses rapports d'études théologiques avec le Père Pepe, Jésuite, il prépare le livre sur les *Gloires de Marie*. En l'honneur de la Madone, il jeûne chaque samedi au pain et à l'eau. Il donne des preuves de sa dévotion à la Vierge dans la Mission et la fondation de Deliceto. A Foggia, il est ravi en extase devant l'image de la Madone des sept voiles. A Pagani, il fait en public l'offrande de la statue de la Mère de Dieu, laquelle, en la grotte de Scala, lui apparaît à maintes reprises. A Foggia encore, il avait eu des apparitions devant l'image de Marie sous le titre de Icona Vetere. Si l'on peut dire que sa dévotion pour la T. S. Vierge prit un accroissement encore plus grand, il y aurait lieu d'en porter témoignage quand il montre l'avoir eue toujours plus intense dans ses dernières années jusqu'à la mort » (Ballaci, *Marie*, nov.-déc. 1951, p. 26).

Comment n'eut-il pas été *le dévot* et *l'apôtre* du rosaire, la prière par excellence à Marie ?

I. — *Dévot du Rosaire*

Le rosaire fut un des grands moyens de sa sanctification personnelle. Ainsi, il ne se séparait jamais de son chapelet. Il le portait, de jour et de nuit, autour de son cou, en signe de sa dédicace à la T. S. Vierge et de l'esclavage d'amour qu'il lui avait voué, un peu comme S. L.-M. de Montfort.

Avoir son chapelet, c'est bien ; le réciter, c'est mieux. Beaucoup de chrétiennes ont leur chapelet dans leur sac à main, et ne le disent pourtant presque jamais. S. Alphonse le pratiquait chaque jour pour honorer Marie et se sanctifier. Bien plus, pour y être fidèle, il s'était engagé par vœu à cette récitation quotidienne. Tout associé du rosaire prend l'engagement de dire dans la semaine son rosaire. Ce n'est pas un vœu, c'est engagement d'honneur qui n'oblige pas sous peine de péché, comme le vœu.

Surtout, ce chapelet, S. Alphonse voulait le bien dire, c.-à-d. « avec attention et dévotion » comme il le recommande dans ses *Gloires de Marie*. Souvent nous récitons notre chapelet, en dehors de l'église, dans nos allées et venues ; dans des conditions par conséquent moins favorables au recueillement. S. Alphonse avait ingénieusement trouvé le moyen de se recueillir : il portait toujours sur lui une image de la Ste Vierge, afin de la mettre sous ses yeux pendant sa prière, quand il se trouvait hors de l'église ou de sa cellule.

Enfin une manière de rosaire qu'il affectionnait, c'était le rosaire en famille si recommandé aujourd'hui par Pie XII. Evêque de Sainte - Agathe des Goths, chaque soir, avec ses domestiques et ses hôtes, quels qu'ils fussent, il se retrouvait dans sa chapelle pour dire le chapelet et les litanies.

On le sait, S. Alphonse est l'homme de la prière et des prières : on connaît son axiome : « qui prie se sauve, qui ne prie pas se damne » ; et tous ses ouvrages de piété, *Visites au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge* et *Gloires de Marie* renferment de multiples prières qu'il a lui-même composées. Benoît XV remarquait justement « qu'après deux siècles nous prions avec les expressions de S. Alphonse ». Pourtant le rosaire, le rosaire médité, le rosaire en famille, voilà la prière qu'il plaçait au-dessus de toutes les autres. Il écrira dans ses *Gloires de Marie :*

« Il faut méditer les mystères de chaque dizaine... et si quelqu'un ne le savait pas... méditer un des mystères de la Passion de Jésus-Christ, comme la flagellation, la mort, etc... Ensuite il faut réciter le rosaire avec dévotion... Ainsi on fera bien de réciter le rosaire en famille, à genoux et devant quelque image de la Sainte Vierge, comme aussi de faire au commencement de chaque dizaine un acte d'amour à Jésus et à Marie, en leur demandant quelque grâce... On remarquera aussi qu'il vaut mieux réciter le rosaire en commun que le réciter seul. »

De ce rosaire, récité avec attention et dévotion, de ce rosaire en commun il parlait d'expérience. Et parce qu'il en avait fait l'expérience, il ne cessait de le prêcher aux autres.

II. — *Apôtre du Rosaire*

Apôtre du rosaire, il le fut par sa plume. La page que je viens de vous citer en fait foi. Et il faudrait en rappeler bien d'autres.